



## **Déclaration de boycott des représentants du personnel de Solidaires Finances 89 à la réunion du 16/11/2015**

Monsieur le Président,

Sur le plan national, les organisations syndicales ont pris connaissance du projet de loi de Finances pour 2016.

Ce projet fait état d'un budget d'action sociale en baisse de 28 millions d'€ et de la suppression de la subvention à l'association ALPAF.

Par ailleurs, sur ce budget seront appliqués la réserve de précaution et autres gels et sur-gels.

Les crédits disponibles pour l'action sociale s'élèveront en définitive à un peu plus de 115 millions d'€ soit une perte pour les agents de 40 millions d'€.

Les agents des Ministères Economiques et Financiers (MEF) font face depuis plusieurs années à des suppressions massives d'emplois, plus de 30 000 en 10 ans et encore près de 2600 en 2016.

Ils subissent des conditions de travail de plus en plus dégradées, le blocage du point d'indice et de leurs rémunérations depuis 2010.

Pour les agents actifs et retraités des MEF et leurs familles, l'Action Sociale est primordiale. C'est un acquis de 1989 auquel ils sont particulièrement attachés qui a pour but de les aider dans différents domaines et d'améliorer leurs conditions de vie.

Or aujourd'hui, les Ministres s'attaquent à l'Action Sociale et remettent en cause de fait, les prestations destinées aux agents.

Les Ministres ont délibérément masqué la réalité des chiffres aux organisations syndicales dans un total mépris du dialogue social.

Nous ne pouvons l'accepter.

C'est pourquoi, devant cette absence de dialogue social tant au niveau des Ministres que du Secrétariat Général et ce mépris affiché en direction des agents, les organisations syndicales de l'Yonne ont décidé de ne pas siéger à ce CDAS.

Sur le plan local, il avait été établi de longue date que le CDAS était convoqué l'après-midi ce qui permettait aux représentants des personnels d'effectuer la préparation des réunions le matin même et donc d'optimiser les déplacements sur Auxerre ainsi que de limiter les frais de déplacement.

Alors pourquoi convoquer 2 réunions le même jour ?

Dans ces conditions, le boycott du CDAS s'impose de fait

Les représentants de Solidaires Finances: Catherine LECOMTE, Marie RUDELLE CHARVOT  
Cyrille MEAN , Pascal AUGÉAT-MALTER